



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE
MRC de Portneuf
Province de Québec

Avis public

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale, qu'une séance extraordinaire se tiendra à huis clos par visioconférence et sera rediffusée au www.sca.quebec, à Sainte-Christine-d'Auvergne, **le 25 avril 2022 à 20 h 00.**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROJET ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du règlement numéro 263-22 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne;
4. Programme d'aide à la voirie locale de la part du ministère des Transports du Québec (MTQ);
5. Présentation et dépôt du rapport de l'auditeur indépendant et des états consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021;
6. Adoption du rapport de l'auditeur indépendant et des états consolidés pour l'exercice terminée le 31 décembre 2021;
7. Période de questions;
La période de questions de cette séance porte exclusivement sur les points à l'ordre du jour.
6. Levée de l'assemblée.

Donné à Sainte-Christine-d'Auvergne, ce 21 avril 2022

July Bédard, directrice générale et
greffière-trésorière.

Certificat de publication

Je soussignée, July Bédard, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies aux endroits désignés par le Conseil, le 21 avril 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 21^e jour d'avril 2022.

July Bédard, directrice générale et
greffière-trésorière.